Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 19

Artikel: Genève et les Genevois
Autor: V.F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214687

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

57me ANNÉE — N° 19. Samedi 10 mai 1919.

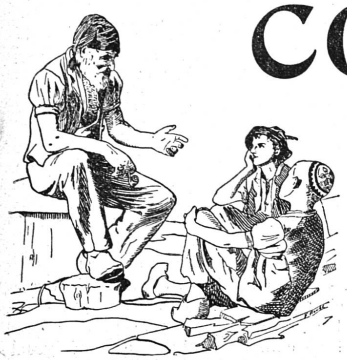

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 5 50 ; six mois, Fr. 3 — *Etranger,* un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 10 mai 1919. — Genève et les Genevois (V. F.).— Sous les armes. — La ligua dai nation (Marc à Louis). — La société des patois vaudois. — Problème ? — Feuilleton : La maison du Chat-qui-pelote (Honoré de Balzac). — Boutades.

GENÈVE ET LES GENEVOIS

Depuis que Genève a été élevée par la Conférence de Paris au rang de siège de la Société des nations, son nom, dans le monde entier, resplendit d'un nouveau lustre, pleinement mérité, et dont la Suisse peut être fière.

Peu de villes ont fait autant parler d'elles que la cité de Calvin. Qu'on nous permette de reproduire quelques-uns des jugements portés sur elle par les écrivains de la fin du XVIIIme siècle et du milieu du dix-neuvième.

La ville.

« J'ai été hier pour la première fois à Genève, écrit Bouflers. C'est une grande et triste ville, habitée par des gens qui ne manquent pas d'esprit et encore moins d'argent, et qui ne savent se servir ni de l'un ni de l'autre. »

Au Congrès de Vienne, le comte Capo d'Istria, répondant à M. de Talleyrand qui s'impatientait d'entendre toujours parler de Genève, comme s'il s'agissait d'une grande capitale, lui dit : « Genève, c'est un grain de musc qui parfume l'Europe ». Rapportant ce propos flatteur, Joël Cherbuliez remarque que Genève compte plus de censeurs que d'amis. « Elle est, dit-il, fort mal jugée au dehors, parce qu'on ne la connaît pas. »

Bonstetten : « Il y a ici une vie, une impulsion qui fait du bien. Cet Etat est le premier pour l'esprit républicain, pour les lumières. Si les vingt et un cantons lui ressemblaient, on reverrait Athènes et Sparte. Ils marcheront tous, mais lentement. Genève aura une puissante influence... L'activité, le mouvement, le sentiment de bonheur qu'on voit ici me donnent parfois la tentation de devenir genevois ».

M. Philippe Godet : « Genève a vu poindre et grandir de nouveaux talents, et si, à cette heure encore (1890), l'intelligence ferme et précise du Genevois s'applique de préférence à l'observation scientifique, si pour lui l'art même revêt volontiers un caractère d'application industrielle, ni les littérateurs habiles, ni les poètes distingués, ni les purs artistes ne manquent à l'active et vaillante cité. »

Les Genevois.

« Les Genevois me paraissent si froids ! écrit Bonstetten, ils ont le cœur tout en arrière, attaché à leur esprit. »

Champfort : « Si je voyais un Genevois se jeter par la fenêtre, je courrais bien vite m'y jeter après lui, persuadé qu'il y aurait quelque chose à y gagner... »

Le Genevois Joël Cherbuliez : « Les Genevois aiment l'argent, faiblesse très commune de nos jours dans tous les pays... Le fond du caractère genevois, la source de ses qualités et de ses défauts, c'est la fierté républicaine... Le Genevois ne se livre pas tout de suite. Il observe d'abord, il observe et veut connaître avant d'accorder sa confiance... L'épithète *mauvaise tête, bon cœur* s'applique fort bien au Genevois ».

L'auteur parle de « l'humeur mécontente et railleuse des Genevois, qui date de loin sans doute, puisque le dialecte populaire du pays la désigne par un nom particulier. On appelle ceux qui s'y livrent des *avenaires* [1] et le nombre en est grand ».

Le comte Théobald Walsh : « Les Genevois m'ont paru, généralement, des hommes plus ou moins distingués par leur esprit naturel et leur instruction. Leur entretien est substantiel et souvent agréable ; ils s'expriment correctement et avec choix, mais ont parfois le défaut de s'écouter, de trop phraser leur conversation. Ils causent, pour ainsi dire, avec points et virgules, ce qui est fatigant dans le discours familier... Ce n'est pas sans raison qu'on leur a reproché de trop aimer à parler d'eux, de leurs parents, amis et concitoyens. Le *moi* occupe un peu trop de place dans ce qu'ils disent, comme dans ce qu'ils écrivent, et deux choses excellentes en elles-mêmes, savoir l'esprit de famille et le patriotisme, deviennent quelquefois fastidieuses par l'abus qu'ils en font ».

Les Genevoises.

Bouflers : « Ce qu'il y a de très joli à Genève, ce sont les femmes ; elles s'ennuient comme des mortes, mais elles mériteraient bien de s'amuser... ».

Th. Walsh : « Quant aux Genevoises, sauf les exceptions, elles se ressemblent presque toutes, sont toujours bien et jamais mieux. J'ai entendu assurer qu'elles étaient instruites, je n'en sais rien, car il n'est pas de chose plus difficile que d'avoir une conversation suivie avec une femme dans ce pays-ci. M. de Bonstetten attribuait cela à la crainte de se faire remarquer, de se compromettre, et les dames de Genève lui faisaient, disait-il, l'effet de jeunes pensionnaires qui, vêtues d'une robe bien blanche et tenant à la main une tasse de chocolat toute pleine, s'écrieraient dès qu'elles verraient un homme s'approcher d'elles : « Ah ! monsieur, prenez garde, vous aller gâter ma belle robe ! »

J. Cherbuliez : « En général, chez la Genevoise le fond vaut mieux que la forme ...Peut-être est-elle un peu trop disposée à disserter... La réserve des Genevoises n'exclut ni l'amabilité ni les dons de l'esprit. Elles peuvent, au premier abord, paraître moins séduisantes que d'autres, mais, à mesure qu'elles sont mieux connues, on les apprécie davantage ».

Rodolphe Rey : « Comme les hommes et plus encore, elles (les Genevoises) ont une volonté arrêtée, un caractère décidé, des vues précises ; elles aiment les luttes intellectuelles, se pressant aux amphithéâtres des cours et se passionnent sur les questions de politique, de morale, de religion ».

[1] Dans le patois vaudois, *avenaire* est synonyme d'étranger. Un avenaire, c'est aussi quelqu'un qui n'est pas de la commune.

* * *

Le même Rodolphe Rey écrivait en 1857 : « A Lausanne, on a l'œil sur Genève, mais pour la dénigrer, pour grossir ses défauts ou en imaginer qu'elle n'a jamais eus. »

Les Lausannois d'alors étaient-ils si méchants que cela ? Nous ne le pensons pas. Quoi qu'il en puisse être, le reproche de l'auteur de *Genève et des rives du Léman* serait bien immérité aujourd'hui. Si des divergences de vue en matière politique ont parfois séparé les hommes d'Etat d'ici et de là-bas, elles n'ont jamais altéré les sentiments des populations, et avec toute la Suisse, le canton de Vaud s'est réjoui de voir la cité de Calvin devenir la capitale des nations. Beaucoup d'entre ses enfants ne cessent de se rendre à Genève ; ils s'y trouvent si bien qu'ils y restent toute leur vie. Pour sa part, le *Conteur* y compte nombre de ses meilleurs amis, en dehors même des Vaudois. Comme eux, il est persuadé que Genève en ses nouvelles destinées saura conserver son caractère propre, et verra ses habitants demeurer les bons et aimables confédérés qu'ils sont !

V. F.

SOUS LES ARMES

Un soldat, de retour d'une mission dont l'avait chargé l'un de ses chefs, vient à la théorie et s'assied à sa place, sans s'annoncer.

Le capitaine : Alors !.. Pilivet, qu'est-ce qu'on dit ?...

— Tout de bon, mon capitaine. P.

* * *

Un landsturmien arrive sur les rangs en retard et un peu émêché.

Le capitaine : Dites-donc, vous, savez-vous que je pourrais vous fourrer dedans !

— Oh ! mon capitaine, on est du même village... on veut toujours bien s'arranger. P.

* * *

Un capitaine rentre à la caserne — comme c'est son droit, du reste — après l'heure du couvre-feu. En même temps, rentre un soldat qui, lui, s'est attardé. Celui-ci, d'un ton bonhomme :

— Bonsoir, mon capitaine. Alors, on est un peu en retard, ce soir ? P.

* * *

C'était au cours de répétition ; la troupe était cantonnée dans un village voisin de la capitale. Un soldat habitant celle-ci et qui était allé voir sa famille revient un peu en retard. Il a soif, naturellement. Il entre à l'auberge communale. Il y trouve son capitaine — aujourd'hui colonel — qui, dans la vie civile, est de même profession que lui.

Le capitaine : Ah ! c'est vous, ... ! Comme capitaine, je devrais vous fourrer dedans. Comme confrère, je vous pardonne. Mais faites vite !

Il faudra voir. — Alo, Sami, ça fait que comme ça tu as laissé mouri ton oncle ! Est-ce qu'il a gardé sa connaissance jusqu'au bout ?

SAMI. — On ne sait pas : le testament n'est pas enco ouvert !